Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0018-AU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DP tacite le 17/04/2026

N° 16702*01

Déclaration préalable
Constructions et travaux non soumis à permis de construire

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

Pour les déclarations portant sur des aménagements non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 16703.

ⓘ Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

ⓘ Depuis le 1er septembre 2022, de nouvelles modalités de gestion des taxes d'urbanisme sont applicables. Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes bien immobiliers ».

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante…) ou un changement de destination soumis à simple déclaration[1].

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur www.service-public.fr

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 0 8 0 2 2 8 2 6 M 0 0 1 8

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 17/02/2025

Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :

☒ à l'Architecte des Bâtiments de France le 24/02/2026

☐ au Directeur du Parc National

1 Identité du déclarant[2]

ⓘ Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

[1] À compter du 1er janvier 2016, le contrôle des changements de destination ne porte pas sur les changements entre sous-destinations d'une même destination prévues à l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme. Il n'y a pas de formulaire à remplir dans ce cas.

[2] Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants : vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ; vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0018-AU

1.1 Vous êtes un particulier

Nom: COLLIN
Prénom: Philippe

Date et lieu de naissance : Date : 06/04/1975

Commune : BREST

Département : 029 Pays : FRANCE

1.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :

Nom

Prénom

2 Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 5 Voie : Rue du Château

Lieu-dit :

Localité : Le Crotoy

Code postal : 80550 BP : Cedex :

Téléphone : 0661888608 6 Indicatif pour le pays étranger : 33

Si le déclarant habite à l'étranger :

Pays : FRANCE Division territoriale :

Adresse électronique :

philco.nyc@gmail.com

☑ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0018-AU

3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

ⓘ Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 5 Voie : Rue du Château

Lieu-dit :

Localité : Crotoy

Code postal : 8 0 5 5 0

Références cadastrales[3] :

ⓘ Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références castrales complémentaires.

Préfixe : Section : A S Numéro : 8 7 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 200

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Superficie totale du terrain (en m²)[4] : 200

3.2 Situation juridique du terrain

ⓘ Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?	☐ Oui	☐ Non	☑ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un lotissement ?	☐ Oui	☑ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?	☐ Oui	☑ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ?	☐ Oui	☑ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ?	☐ Oui	☑ Non	☐ Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

[3] En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.
[4] La superficie totale est l'addition de la superficie de chaque parcelle désignée dans le présent document et les annexes Références cadastrales complémentaires.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0018-AU

4 À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

4.1 Nature des travaux envisagés

☐ Nouvelle construction
☑ Travaux ou changement de destination[5] sur une construction existante
☐ Clôture

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Ravalement de la façade + volets sur la rue.

Les couleurs souhaitées sont celles qui apparaissent la photo en simulation.
Donc un blanc cassé.
Un gris chaud / Taupe pour le soubassement
Et un vert soutenu pour les volets.

Votre projet porte sur une installation agrivoltaïque ☐ Oui ☑ Non

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : _____

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol ou d'ombrières photovoltaïques, indiquez sa puissance crête : _____ kW et la destination principale de l'énergie produite : _____

4.2 Informations complémentaires

• Type de travaux :

☐ Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin ☐ Autres annexes à l'habitation ☐ Extension
☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires ☐ Transformation d'un garage en pièce de la construction

Précisez : Ravalement de façade

• Nombre total de logements créés : __ __ __ dont individuels : __ __ __ dont collectifs : __ __ __

• Répartition du nombre total de logements créés par type de financement :

Logement Locatif Social : __ __ __ Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) : __ __ __ Prêt à taux zéro : __ __ __

Autres financements : __ __ __

• Mode d'utilisation principale des logements :

☐ Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) ☐ Vente ☐ Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire

Répartition du nombre de logements créés par type de résidence :

Résidence pour personnes âgées : __ __ __ Résidence pour étudiants : __ __ __ Résidence de tourisme : __ __ __ Résidence hôtelière à vocation sociale : __ __ __ Résidence sociale : __ __ __ Résidence pour personnes handicapées : __ __ __

☐ Autres : __ __ __

[5] Pour des informations concernant les changements de destination, se reporter à la rubrique 5.4.